

COMITE DIRECTEUR DISTRICT SOMME FOOTBALL

Mardi 22 Septembre 2020

Président : Monsieur Marcel GLAVIEUX.

Présents : Messieurs Laurent BOURDIN, François CLERCQ, Alain CRESSON, Alain FERRARETTI, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, Jean Marc MORTEL, Régis PATTE, Pascal TRANQUILLE, Jean Marie WARME.

Assistent : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (secrétaire administratif).

Excusés : Messieurs Cyril PAGE, Didier BARDET, Jean François DEBEAUVAIS, Roland GRAIN et Alain LECLERCQ.

En préambule, le Président Glavieux fait un point sur la situation sanitaire et ses conséquences. La FFF prévoit une baisse significative de 20% de licencié.

Monsieur Philippe FOURE précise qu'actuellement 5.500 licences sont enregistrées chez les jeunes contre 8.000 l'année dernière à la même date, et 9.800 à l'issue de la saison.

Approbation procès-verbal du 25 Août 2020 :

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

CARNET

Le Président présente, au nom du Comité Directeur, ses sincères condoléances aux familles endeuillées et cite :

- Sophie ROGUEZ, journaliste sportive du Courrier Picard

Il souhaite ensuite des vœux de rétablissement à Cyril LIMOUSIN, salarié de la LFHF ainsi qu'à ILLI Yacouba, arbitre de District, actuellement hospitalisé.

Communication du Président :

FFF :

- Point sur les protocoles Covid :

- Seuls le Préfet ou le Maire peuvent l'amender
- 3 cas au lieu de 4 pour le report de match
- **Calendrier et Rentrées du foot animation :**
 - Jauge moins de 100 participants,
 - Pas de vestiaires,
 - Pas de gouter,
 - Parents avec masque

Il est rappelé aux clubs la responsabilité du Président qui doit suivre scrupuleusement les protocoles en place. Le DSF a réalisé différents documents synthétiques en ce sens et transmis aux clubs.

- **Fonds solidarité** : 92 % des clubs ont répondu positivement
Les fonds restant, lié aux 8 %, seront transmis à des œuvres caritatives par la FFF.

- **ANS** : dotation de 43.000 Euros
Confirmation de versement prochain.

- **Service civique** : Durée de 7 mois – publicité obligatoire pour appel à candidature sur le site des districts concernés.

Au niveau du DSF, c'est Monsieur Philippe FOURE qui est responsable de ce poste et du recrutement.

- **Courrier de Monsieur Eric BORGHINI, Président de la CFA :**

Il demande aux arbitres, en cette période particulière, de faire preuve de bienveillance vis-à-vis des clubs dont les vestiaires seraient fermés aux arbitres. Dans la mesure où la sécurité du corps arbitral est assurée.

LIGUE :

- **Conseil du 27/08/20** : Monsieur Philippe FOURE effectue un retour de cette réunion en énonçant les principaux points abordés.
 - Matches de R1 retransmis et filmés, ils ne seront pas téléchargeables
 - Discussion sur les modalités d'accèsion, et organisation des différents championnats jeunes Ligue suite au vœu du District Aisne. La Commission Régionale des jeunes étudiera les possibilités d'évolution.
- **Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales :**

Suite à la démission de la commission Régionale de Monsieur Philippe FRANCOIS, la LFHF demande son remplacement par un représentant du District Somme.

C'est Monsieur Jean Marie WARME qui sera désigné à ce titre.

DISTRICT :

- **Demande de report de match le 10 Avril 2021 par l'USOAAS :**

Rencontre anglophone dans le cadre de la guerre 14/18.

Le Comité Directeur donne son accord de principe, sous réserve de recevoir plus d'information sur cet échange.

- **Changement de bureau au SC Bernaville :**

Monsieur Christophe Robart est le nouveau Président du club, la composition du bureau est également modifiée. Le DSF leur souhaite toute la réussite escomptée.

- **Courrier de l'US SAILLY SAILLISEL :** Demande pour réaliser une entente U15 avec un club de l'Artois et participer au championnat U15 de l'Artois. Volonté de faire jouer les enfants.

Avis favorable des membres du Comité Directeur qui rappelle au club l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors, notamment lié aux ententes :

« Les ententes compteront pour une équipe uniquement dans les catégories U11 à U19 masculines et féminines (pour chaque club composant l'entente) sous réserve d'avoir le nombre de joueurs minimum requis (4 joueurs pour les compétitions à 7 ou à 8 et à 6 joueurs pour les compétitions à 11) et d'aller au bout de la compétition dans laquelle l'entente est inscrite. »

- **Demande de remise de peine suite à une suspension à vie :**

Le dossier est transmis à Monsieur MORTEL Jean Marc pour étude par la commission de Discipline.

- **Mail de l'US BOUILLANCOURT :** Pris connaissance par le Comité Directeur.

Cependant, c'est à la Commission de discipline de gérer ce dossier dans un premier temps.

- **Mail du RC AMIENS :**

Les faits rapportés dans ce mail sont graves mais le Comité Directeur n'est pas compétent en matière de discipline puisque c'est à la commission idoine d'instruire ce dossier si cela est possible.

Il est rappelé aux clubs :

- L'importance de déclarer leurs rencontres amicales et ainsi établir une feuille de match par rencontre
- De tenir un listing des personnes présentes lors des rassemblements de plus de 10 personnes (protocole en vigueur)

• **Coupes de Secteurs :**

Régis PATTE précise qu'il y a eu un tour de Coupe dans le secteur du Santerre malgré la décision du Comité Directeur qui avait mis ces compétitions en attente.

Après discussion, afin que les clubs puissent jouer, il est proposé de débiter l'ensemble des coupes de Secteur en Seniors. Pour les Jeunes, la décision sera prise ultérieurement, et les rencontres débiteront uniquement en 2021 si elles ont lieu.

Communication du Trésorier :

Un abondement supplémentaire de la part du District va être effectué à hauteur de 2 € par licencié, qui s'ajouteront aux 1,50 € déjà crédités aux clubs. Soit un total de 3,50 €.

Cela représente un coût de 64.904 € crédités aux club par le District.

Avec l'annulation de l'obligation des tickets d'entrée, du remboursement des engagements coupes, cela correspond à environ 100.000 € en direction des clubs sur la saison 2020/2021, malgré l'interruption de celle-ci.

Communication des commissions :

Jean Marie WARME, Championnats Seniors :

Une première journée de Championnat qui s'est déroulée le 13/09/20.

Un seul match reporté lié à la rencontre de Coupe de France de l'ASBM qui s'est déroulée ce 13/09/20.

Pierre LAVALARD, Coupes de la Somme Seniors :

2 tours de Challenge CRCA et 1 tour de Challenge du District qui se sont déjà déroulés.

Les prochains se joueront le 18 octobre 2020.

Philippe FOURE, Championnats et Coupes Somme Jeunes :

Il propose aux membres du Comité une nouvelle organisation pour les coupes de la Somme Jeunes.

Soit :

- Une coupe de la Somme U18, ouverte aux clubs engagés en championnat départemental U18 ou U17
- Une coupe de la Somme U16, ouverte aux clubs engagés en championnat départemental U16 ou U15
- Une coupe de la Somme U14, ouverte aux clubs engagés en championnat départemental U14 ou U13 (si deux équipes minimum engagées)

Proposition validée par les membres du Comité Directeur.

Il est vivement souhaité que cette organisation soit également utilisée pour les coupes de Secteur.

Les brassages ont débuté et continueront jusqu'en octobre.

Une baisse relativement importante chez les licenciés jeunes est actuellement remarquée.

Cela se traduit par moins d'engagements en jeunes.

Emmanuel BOISSIER, Technique :

Il transmet un inventaire des éducateurs en formation (voir ci-dessous) :

Liste des éducateurs du département en formation	
DESJEPS	
BLONDEL Olivier	AMIENS SC
IELSCH Julien	AMIENS SC
BEF	
GETO Didier	US CORBIE
KWINTA Thomas	AMIENS SC
BMF	
ACLOQUE Nicolas	FCP PORTUGAIS AMIENS
BETTEFORT Gaëtan	FC LA CENTULOISE
BOETTE Estelle	ESC LONGUEAU
CANDAS Corentin	RC DOULLENS
MERLE Camille	SC AMIENS
POULAIN Paul	US CAMON
ROCHER Valentin	ESC LONGUEAU
VACOSSIN Clément	SC CONTY LOEUILLY
BMF apprentissage	
CORDE Romain	AAE CHAULNES

Il informe les membres des nouvelles procédures mises en place concernant les formations modulaires et certifications :

- Prise de contact avec les communes des clubs d'accueil (pour la validation des salles de cours)
- Ajustement des effectifs en fonction de la superficie de la salle
- Plus de restauration proposée le midi
- Plus de distribution de clés USB
- Le candidat doit venir avec son propre matériel pédagogique, feutres véléda et ardoise

Les Détections reprennent ce mercredi 23 septembre 2020. Multiplication des lieux pour une diminution de joueurs, maximum 2 à 3 clubs par site pour 40 enfants. Cela nécessite plus d'éducateurs, mais permet de limiter les brassages de population.

Les finales se dérouleront en rotation avec 2 groupes distinctes, 14h00 à 15h30 puis 16h00 à 17h30.

Les Centres de Perfectionnement Gardiens de but (U12 à U15) ont débuté ce 21/09/20 avec les mesures sanitaires adaptées (pas de vestiaires, port du masque pour les accompagnateurs, bouteille d'eau personnelle etc....).

Les Centres de perfectionnement traditionnels garçons et filles reprendront en 2021.

Sections sportives, un recyclage s'est déroulé le 16 septembre 2020 à la Providence avec les responsables des sections de l'Aisne et de la Somme.

Concernant le futsal, le 2^{ème} challenge Futsal Jeunes est lancé. La finale est prévue à Ailly Sur Noye (sous réserve) le 19/12/20.

Suite à la multiplication des sites et répondre à un besoin, il demande la possibilité d'intégrer 3 nouveaux éducateurs à la commission :

DEBEUGNY Basile - SUIVENG Jean Charles - ANDASMAS Hicham

Validation du Comité Directeur.

Pascal TRANQUILLE :

Un bilan très satisfaisant concernant la rencontre avec les clubs de D1 et D2 seniors du 03/09/20. Participation importante des clubs, à renouveler. Remerciements aux participants ainsi qu'aux intervenants.

Il rappelle aux clubs que le PEF peut aider les clubs dans cette période particulière avec un travail axé sur les protocoles, l'environnement et les gestes barrière.

En tant que Responsable COVID du District, il a déjà répondu à plusieurs clubs sur les démarches à suivre en cas de cas avéré. Un PowerPoint a d'ailleurs été transmis à tous les clubs pour synthétiser les principales actions à mener.

Jean Christophe FAVEREAUX, CAS :

Suite à la désignation de deux jeunes arbitres sur chaque plateau U13 D1, il demande à ce que les virements du DSF soient effectués au plus vite.

Concernant les frais d'arbitrage en Futsal, après étude du coût par club annuellement, et afin d'éviter des différences de frais en fonction des zones, il propose un forfait match de 40 € par arbitre quel que soit le déplacement. Validé par les membres du CD.

Il est question d'une convention avec le DAF concernant le championnat futsal. Cela permettrait aux arbitres futsal de l'Aisne d'officialier dans la Somme car il n'y a pas de championnat futsal chez eux. Accord de principe du Comité Directeur.

Problème avec la Salle Elsa Triolet en Futsal jugée dangereuse et non adaptée à la pratique du futsal. Un courrier avait déjà été transmis par le passé à ce sujet, hors 3 club futsal vont évoluer cette saison dans ce gymnase. Quelle possibilité pour le DSF de refuser cette salle pour la pratique. Pas de recul autour de l'aire de jeu, pas de place pour le banc des remplaçants, cette salle est dangereuse.

La formation Jeunes arbitres se réalisera à Flixecourt en internat.

La formation arbitres adultes, se fera les 10, 17 et 24 octobre 2020 de 9h à 17h.

Il informe également de la couverture intégrale de la D4 seniors dès la 2^{ème} journée de Championnat, c'est une grosse satisfaction.

Concernant la formation des Arbitres Assistant D2, aujourd'hui 23 clubs sur 30 sont dotés d'au moins un AA D2. La liste sera diffusée ce 24/09/20. Une prochaine formation va être mise en place pour les clubs déficients.

En plus de ces Arbitres assistant D2, 49 Auxiliaires ont également été reçus. Remerciements à Mehdi NASSAH et sa section formation pour le travail réalisé.

Laurent BOURDIN, Foot Animation :

Une réunion de travail sur l'organisation des plateaux s'est déroulée le 14/09/20 au siège du DSF.

Avec la situation actuelle, il a été décidé de limiter à 6 équipes maximum par site pour les plateaux en U7 et U9.

Alain CRESSON, Vimeu :

Le 1^{er} tour de Coupe du Vimeu seniors se déroulera le 18/10/20.

François CLERCQ, Statut des éducateurs et foot adapté :

Réunion d'organisation et de mise en place de la commission Statut des éducateurs ce 21/09/20. Quelques cas sont à régler.

Pour le foot adapté, rien actuellement en raison d'un public fragile donc à protéger.

Régis PATTE, Ponthieu :

Réunion pour le tirage d'un tour de Coupe du Ponthieu Seniors le 06/10/20 pour des rencontres qui se joueront le 18/10/20.

Assemblée Générale Elective du 21/11/20

Le Président informe les membres que l'Assemblée Générale Elective se déroulera à la salle du Théâtre du jeu de Paume à Albert. Il remercie chaleureusement la municipalité d'Albert pour cette mise à disposition gracieuse.

L'appel à candidature a été diffusée ce 17/09/20 sur le site internet du DSF

- **Commission de Surveillance des opérations électorales (CSOE) :**

Composition : Joël BONNEVAL, Jean Claude SANTERRE, Marc LOURSELLE, Philippe FRANCOIS, Stéphane GOURLE et Jean Louis CHERIFI.

Les membres de la commission sont tous reconduits.

La prochaine réunion de la CSOE se déroulera le 27/10/20 pour l'étude de la validité des listes reçues au DSF.

- **Organisation :**

En raison des conditions sanitaires actuelles, il est décidé que :

- Il n'y aura pas de café, ni de verre de l'amitié à l'issue de l'AGE.
- Seuls les présidents de club seront conviés à l'AGE et ils devront se présenter seul à l'AGE. Il en est de même si le président se fait représenter par un licencié de son club. Soit 1 personne maximum par club.
- Les sièges seront occupés une fois sur deux par les représentants de club pour respecter une certaine distanciation.
- Les convocations seront transmises 3 semaines avant la date de l'AGE
- Les votes se feront électroniquement

Prochain Comité Directeur le 12 novembre 2020 à 17h00.

Le Président : Marcel GLAVIEUX

Le Secrétaire de séance : Pascal TRANQUILLE